LES PME ALGERIENNES DANS L'ERE DE LA MONDIALISATION : ETUDE DE CAS DES PME DE LA REGION ORANAISE

Ghalia **BENYAHIA-TAIBI** * Salah Eddine Sofiane **AMARI****

RESUME

En 2007, plus de 3000 petites et moyennes entreprises (PME) ont été radiées; dont 2000 rien que dans le premier semestre 2007 bien que quasiment toutes les politiques du gouvernement sont axées sur ce type d'entreprises depuis des années. Ce chiffre est inquiétant et à plusieurs niveaux. Ce constat anime le cœur de notre travail. Nous nous posons la question du pourquoi de la mortalité des PME et des difficultés rencontrées par ces entreprises. Pour des raisons de proximité, nous prenons le cas des PME de la région oranaise. L'enquête réalisée a touché une quarantaine de PME de secteurs différents.

MOTS-CLES

PME, Oran, approche qualitative, échec des PME.

CODES JEL: L25, L26, M13, M21.

INTRODUCTION

L'économie algérienne a connu un changement historique dès la fin des années 1980 et le début des années 1990. Ce changement économique est dû au changement politique. Après des décennies de gestion administrée, caractérisée par une compétitivité internationale absente et une orientation exclusive vers le marché interne, les entreprises algériennes se sont retrouvées à la marge de la mondialisation, fortement désavantagées, ignorant les concepts de performance et de compétitivité.

Pour mettre fin aux déséquilibres intérieurs et aux nombreux déficits qui ralentissent le développement économique, les pouvoirs publics n'avaient d'autres alternatives que de recourir aux institu-

^{*} Maître de conférences, Université d'Oran.

^{**} Chargé de cours, ENSET Oran.

tions financières internationales (Fond Monétaire International et Banque Mondiale). Ne pouvant payer ses dettes, l'Etat a fini en 1994 par signer un accord avec le FMI pour un ajustement structurel de l'économie nationale. L'accord implique plusieurs mesures à différents niveaux :

- La dévaluation du dinar:
- L'ouverture du capital public aux actionnaires;
- La libéralisation du commerce extérieur;
- La libre concurrence entre les opérateurs économiques;
- La libéralisation des prix.

Les réformes économiques se sont succédées pour mettre en place une économie de marché. Ces réformes ont permis d'enregistrer depuis 1995 des résultats macro - économiques encourageants mais insuffisants, si l'on tient compte des répercussions sociales négatives et des menaces que la concurrence internationale fait peser sur l'économie.

La volonté d'insérer l'économie nationale dans l'économie mondiale entraîne des enjeux stratégiques pour l'entreprise. Les entreprises sont contraintes de s'adapter, ce qui nécessite de nouvelles organisations, et, pour le personnel, de nouvelles compétences.

La restructuration des entreprises est devenue, pour les pays en développement, un des programmes prioritaires visant à promouvoir et à rendre compétitif le tissu économique et son environnement.

En Algérie, le développement de la petite et moyenne entreprise (PME) a connu un essor considérable favorisé par les politiques publiques incitatives en termes d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, de réglementation et de mise à niveau.

Les pouvoirs publics ont ainsi mis en place une stratégie d'accompagnement (basée sur les programmes d'appui) pour aider les entreprises dans leurs efforts de modernisation et de compétitivité à travers différents programmes notamment le programme d'appui aux PME / PMI algériennes (ou programme de mise à niveau des PME) piloté par le ministère de la PME et de l'artisanat en collaboration avec la Commission Européenne tel le programme Euro Développement PME (EDPME).

Dans ce contexte, notre travail tente d'apporter des éclairages théoriques et pratique aux questionnements que fait émerger l'application des différentes mesures de promotion et d'aide aux PME (tels que le programme de mise à niveau). Son objectif est de dévoiler les problèmes rencontrés par les PME en Algérie et qui augmentent le nombre de radiations chaque année. Le but spécifique poursuivi n'est pas d'évaluer les politiques de soutien et d'aide aux PME, mais de découvrir la situation actuelle et réelle des PME en Algérie. Pour des raisons de proximité, nous prenons le cas des PME implantées dans la région oranaise. Nous adoptons une démarche qualitative.

L'enquête réalisée a touché une quarantaine de PME de secteurs différents. Les enquêtes, par entretiens avec des dirigeants d'entreprises, ont permis de révéler un ensemble de freins au développement des PME dans la région, malgré les promesses des pouvoirs publics et malgré toutes les politiques de soutien mises en œuvre. Beaucoup de PME ont ainsi décidé de se désinvestir complètement ou de se tourner vers l'import-export, plutôt que la production.

Nous débouchons, à la fin de ce travail, sur un ensemble de recommandations pour les pouvoirs publics afin de remédier à cette situation, et promouvoir les PME, acteur central de l'économie, permettant une véritable dynamique territoriale en Algérie.

1. APERÇU SUR LES PME EN ALGERIE.

En Algérie, les contraintes de l'économie centralisée ont cédé la place aux contraintes de l'économie de marché où la concurrence se fait au niveau international.

Les accords signés entre l'Algérie et l'Union Européenne ainsi que les préparatifs de son adhésion à l'Organisation Mondiale de Commerce (l'OMC) ont créé une prise de conscience sans précédent des facteurs de compétitivité et de performance que ce soit au niveau de l'Etat ou des entreprises. Des changements profonds ont dû être adoptés. Plusieurs efforts sont déployés dans ce sens parmi lesquels les programmes de soutien et de mise à niveau des entreprises qui ont été adoptés avec un intérêt particulier à l'égard des PME.

Les PME jouent un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social grâce à :

- La flexibilité de leurs structures;
- Leurs capacités à s'adapter aux pressions de l'environnement économique;

• Leurs aptitudes à assurer une intégration économique et le développement des régions (par l'animation des espaces économiques et la création d'emplois).

Les PME sont un acteur central de toute économie. Dans le contexte économique actuel, marqué par un double mouvement de mondialisation et de concurrence acharnée à tous les niveaux², il est désormais établi que les PME constituent un élément indispensable dans le processus de développement économique. Elles dynamisent les régions, créent des richesses et de nombreux emplois. C'est un facteur déterminant dans la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Les PME offrent des contraintes managériales moins complexes, des procédés de production plus souples et des capacités plus grandes d'adaptation aux différents contextes des marchés.

Au début 2008, on dénombre plus de 400000 PME³ avec une grande prédominance des PME privées. Une analyse par secteurs d'activité fait apparaître une forte concentration des PME privées dans les services (45,98% de la population) y compris le transport et les télécommunications, le commerce, l'hôtellerie et restauration, les services fournis aux entreprises, les services fournis aux ménages, les établissements financiers, les affaires immobilières, et les services pour collectivité; ou dans le BTP (34,10%).

Pour ce qui est des PME publiques, leur nombre a nettement diminué. Mimoune et Kheladi (2006), expliquent la décroissance du nombre des PME publiques par deux phénomènes aux effets contradictoires. D'un côté, la restructuration des grandes entreprises publiques qui débouche sur la création de nombreuses filiales quasiautonomes et éligibles à la privatisation ou au partenariat. D'un autre côté, le processus de privatisation (totale ou partielle) réduisant le nombre de PME publiques qui basculent vers le statut de « privé ». Ces raisons expliquent pourquoi le nombre total de PME publiques est passé de 778 PME en 2004 à 874 PME en 2005, puis à 739 en 2006 et enfin, à 666 en 2007.

² Au niveau des sources d'approvisionnement, des canaux de distribution, des marchés, etc.

³ Selon les statistiques du ministère des PME (2007).

Le tableau suivant récapitule les statistiques actuelles sur l'évolution des PME.

Tableau n°1 : Nombre des PME publiques et privées (2006-2007).

Nature des PME	2006	2007	Evolution	%
PME privées	269 806	293 946	24 140	8.95%
PME publiques	739	666	-73	-9.88%
Artisanat	106 222	116 347	10 125	9.53%
Total	376767	410 959	34 192	9.08%

Source : Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, Bulletin n°12, décembre 2007.

La création de nouvelles entreprises s'est faite à travers trois dynamiques différentes :

- Les créations à proprement parler par des fonds propres principalement;
- Les micro-entreprises créées dans le cadre des aides de l'Agence Nationale de Suivi pour l'Emploi des Jeunes (ANSEJ);
- La reprise par les salariés des entreprises publiques dissoutes.

Les PME (y compris les activités artisanales) emploient à la fin 2007 près d'un million et demi de personnes⁴.

L'Algérie a adopté la Charte de Bologne sur le PME en Juin 2000 et définit trois types d'entreprises :

- La moyenne entreprise est une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.
- La petite entreprise est une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.
- La très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprise, est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 Millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

⁴ Plus précisément : 1 355 399 personnes selon les statistiques du ministère des PME (Bulletin n°12, 2007).

Cette définition de la PME, retenue par l'Union Européenne et adoptée par l'Algérie, révèle un tissu de PME où la très petite entreprise (TPE) est majoritaire. Cette caractéristique n'est pas prore à l'économie algérienne puisque plusieurs pays, même développés, affichent des taux très élevés de très petites entreprises.

Assala (2006), et grâce à des recherches antérieures (Gillet, 2003; Hamed, 2003; Melbouci, 2004), énumère quelques singularités des PME algériennes :

- Les PME algériennes sont souvent concentrées dans des niches abandonnées par le secteur public. Elles ont le monopole sur leurs marchés, sont rentières et peu innovatrices;
- Elles sont surtout familiales, avec un management traditionnel. Elles sont peu favorables à la mondialisation.
- Le secteur informel dans le contexte des PME, a une part importante dans leur activité que ce soit dans le financement, la production, la commercialisation ou l'approvisionnement;
- Elles sont peu ouvertes à l'extérieur (marché international); leur marché est souvent national voir régional ou local;
- Le secteur des PME est caractérisé par une faible collaboration entre les entreprises et les autorités publiques;
- Les différentes techniques de croissance (cession, fusion, acquisition, etc.) sont non maîtrisées et peu utilisées;
- A cause d'un environnement peu ou pas favorable aux affaires, les PME algériennes ont des ressources sous-utilisées.

Daoud (2006) ajoute les caractéristiques suivantes au secteur des PME :

- Ses entreprises utilisent un nombre de dépendants⁵ très important. L'auteur souligne la prédilection des entrepreneurs algériens pour les entreprises familiales que ce soit dans les modalités de gestion ou dans le statut juridique;
- Le niveau d'instruction des entrepreneurs est limité ce qui a des effets néfastes sur la stratégie poursuivie par l'entreprise et empêche de rénover les formes de gestion des PME;
- La qualité des biens et des services produits par les PME est inférieure à celle des produits concurrents étrangers.

⁵ Les entreprises n'emploient pas de salariés et recourent à des aides familiales.

Ces spécificités indiquent que nos PME sont peu propices à la prise de risque et à l'innovation. Actuellement, l'environnement des PME algériennes devient de plus en plus turbulent à cause notamment de l'ouverture du marché. Elles se développent désormais dans des marchés de plus en plus concurrentiels.

En 2007, plus de 3000 PME ont été radiées dont 2000 rien que dans le premier semestre 2007. Afin de mieux comprendre la situation des PME, nous développons ci-après un résumé sur les politiques d'appui et de soutien à cette catégorie d'entreprises.

2. LES POLITIQUES D'APPUI ET DE SOUTIEN AUX PME.

Grâce à la conjoncture économique favorable (à cause de l'envolée des prix des hydrocarbures), l'Etat a pu adopter une politique de grands projets de relance économique et de soutien à la croissance surtout pour la promotion des PME/PMI, acteur central dans toute économie.

La politique de promotion des PME a différents objectifs (Assala, 2006) :

- La sauvegarde des PME;
- Le renforcement des PME;
- La modernisation des entreprises viables;
- L'encouragement à la création de nouvelles entreprises.

Le nouveau code des investissements adopté en 1993 (Décret législatif du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement) a eu un effet dynamogène sur le nombre des PME.

Les PME ont connu une nouvelle dynamique grâce aux nouvelles lois d'orientation des PME⁶ dont l'objectif est la promotion de l'entreprenariat notamment par la baisse significative des taxes, des redevances fiscales et des charges sociales, ainsi qu'un assouplissement des formalités administratives pour les créations d'entreprises.

⁶ Telle que la loi n°1-18 du 12/12/2001 : elle comprend la politique d'aide de l'Etat aux PME; fixe les mesures de facilitation administratives; prévoit la création d'un fond de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME et la mise en place d'un comité national de la promotion de la sous-traitance.

Plusieurs mécanismes ont été mis en place par l'Etat afin de faciliter la création d'entreprises. L'objectif poursuivi est, à l'horizon 2009, de générer plus de 2 millions d'emplois et de créer 100000 PME. Cette opération rentre dans le cadre du programme de relance économique, établi en 2003-2004 pour un montant de 55 millions de dollars.

Ainsi, de nouveaux instruments financiers ont été mis à la disposition des PME (Daoud, 2006) :

- Des fonds de garanties de crédits spécifiques à des filières d'activités innovantes;
- Des crédits de restructuration : financement à long terme, pour achat d'appareils, d'équipements et d'immobilier, pour le renforcement de leur structure industrielle;
- Des crédits pour la stabilité des entreprises, pour améliorer leurs fonctions stratégiques (production, commercialisation, développement technologique) et atténuer les effets impliqués par les réformes structurelles ou les catastrophes naturelles.

Dans le cadre de la libéralisation de l'économie mondiale, les programmes visant à promouvoir et à rendre compétitif le tissu économique sont devenus prioritaires. A cet effet, les pouvoirs publics ont mis en place une stratégie d'accompagnement des entreprises dont l'objectif est de les aider dans leurs efforts de modernisation et de compétitivité. Il s'agit (Assala, 2006) :

- Du programme de mise a niveau des PME/PME MEDA (2003-2006) prolongé jusqu'au 2007.
- Du Programme MEDA II prévu en 2008.
- du programme d'appui au développement des PME en Algérie.
- Du dispositif de modernisation de l'outil industriel avec l'assistance du PNUD/ONUDI et de la création d'un fonds de promotion de la compétitivité industrielle.
- De la création de diverses institutions d'accompagnement et de fonds spéciaux (d'appuis à l'investissement, de promotion de la compétitivité industrielle, de partenariat, de garantie de crédit aux PME...).

Ces différents programmes sont issus de différents ministères (ministère du commerce, de l'industrie, ministère de la PME/PMI et

de l'artisanat, etc.). C'est ce qui donne l'impression de redondance des programmes (Assala, 2006). Nous constatons également la pluralité des structures de création, d'accompagnement, de financement ou de promotion des PME que l'on peut résumer dans le tableau ci-après (Daoud, 2006, Benzohra, sd).

Tableau n°2 : Organismes impliqués dans la promotion et l'appui des PME.

ues PME.			
Organisme	Date de création/ Objectif		
Le Comité d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements (CALPI)	Créé en 1993.		
L'Agence de Promotion et de Soutien de l'Investissement (APSI),	Créée en 1994.		
L'Agence de Développement Social (ADS)	Créée en 1994.		
L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	Créée en 1996.		
L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)	Créée en 2001.		
L'Agence Nationale de Gestion des microcrédits (ANGEM)	Créée en 2004.		
La Caisse Nationale d'assurance chômage(CNAC)	Créée en 2004.		
Le Fonds de Garantie des crédits des PME (FGAR)	Créé le 11/11/2002. Son objectif est de garantir les investissements dans le secteur de la PME en matière de création d'entreprise; de rénovation des équipements, d'extension d'entreprise.		
Le Conseil National Consultatif pour les PME (CNC-PME)	Créé en 2003 et dont la principale fonction est la concertation.		
La Caisse de Garantie des Crédits à l'Investissement des PME (CGCI-PME)	Mise en place décidée en 2004 ; c'est un organisme, qui est venu en renfort au FGRA.		
L'Agence Nationale de Développement de la PME (AND-PME)	Créée par décret exécutif n° 05 -165 du 3 Mai 2005. Sa mission principale est la mise en œuvre du programme de mise à niveau. L'agence examine les demandes des entreprises désireuses de bénéficier du programme de mise à niveau et d'octroyer des primes à la mise à niveau.		
Les pépinières d'entreprises ⁷	Ce sont des structures d'accueil et de développement des entreprises naissantes. Elles étaient 14 en 2006 avec des projets de création de nouvelles pépinières dans les Hauts-Plateaux et le Sud.		
Les incubateurs d'entreprises en collaboration avec le MESRS ⁸ et l'ANRDT ⁹	Créés au niveau des principaux pôles universitaires.		
Les Directions de wilaya	Ce sont des sources d'informations.		
Les centres de facilitations	C'est des structures d'accompagnement, d'encadre- ment et d'appui et d'orientation des investisseurs porteurs de projets.		

Les pépinières sont des structures d'accompagnement des nouvelles entreprises dans leurs premières années d'existence. Elles sont principalement crées autour des grands pôles industriels (Benzohra, sd).

⁸ MESRS: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

⁹ ANRDT: Agence Nationale pour la Recherche et le Développement Technologique.

Malgré la diversité des dispositifs et des structures mis en place par l'Etat pour la promotion des PME, il est très difficile de faire un bilan des actions mises en œuvre concrètement.

Plusieurs travaux ont tenté de discerner les problèmes dont souffrent les PME.

Assala (2006) énumère les difficultés suivantes :

- La réforme de l'administration, du droit des affaires et de la fiscalité reste lente et inachevée;
- La lourdeur et la complexité des formalités administrative rebutent encore de nombreux entrepreneurs ¹⁰;
- La dominance de l'Etat dans le secteur bancaire avec un taux de couverture faible. Il est à noter également la prudence des banques algériennes dans leurs politiques de crédits ce qui prive de nombreuses PME, et freine leur croissance. La méfiance concerne également les banques privées.

Selon Naït Merzoug (2006), le secteur de la PME / PMI rencontre plusieurs contraintes principalement liées :

- Aux difficultés financières (en raison de la dévaluation du dinar, de la pression fiscale et douanière,..);
- A la concurrence de produits importés (la diminution de la demande, la concurrence déloyale..);
- Aux contraintes environnementales.

Daoud (2006) relève certaines défaillances :

- Les mesures pour la promotion et l'accompagnement des PME ne sont pas articulées dans une vision à long terme;
- La pluralité des acteurs institutionnels et leur dispersion avec très peu de coordination entre eux;
- L'esprit d'entreprise est encore faible et fragile.

Confrontés à de nombreux problèmes tels que les procédures administratives lors de la création ou la liquidation d'une entreprise, l'obtention du registre de commerce ou l'acquisition d'un siège social, le rapatriement des gains pour les étrangers, l'accès au foncier, au financement, etc.

Benzohra (sd) souligne les contraintes qui freinent la création et/ou le développement des PME en Algérie :

- Les contraintes technico-économiques qui concernent principalement l'accès au foncier industriel. Cette difficulté est soulignée par les entrepreneurs mais aussi par le ministère lui-même (Ministère de la PME et de l'Artisanat);
- Les contraintes environnementales : en mettant l'accent sur les problèmes de financement que ce soit lors de la création des PME ou de leurs croissances. Les banques retardent la croissance en retardant l'investissement des PME¹¹ par leur méfiance sans compter les scandales financiers qui révèlent de graves problèmes à l'intérieur même des banques. La bureaucratie et la lenteur des démarches administratives¹² viennent empirer la situation.
- La cohérence entre les objectifs et les moyens. Certains projets de grande ampleur nécessitent plus de temps pour une adaptation permanente des projets aux conditions réelles des PME.

Notre travail tente de compléter ces différentes recherches. Le vif intérêt pour cette problématique est né du nombre important de radiations enregistrées chaque année. En effet, a la fin de l'année 2007, il y a eu: 24 835 nouvelles créations de PME, 2481 réactivations (après arrêt temporaires) et 3176 radiations.

Rappelons que l'objectif de ce travail est de mettre la lumière sur les problèmes rencontrés par les PME dans la région oranaise. Nous exposerons ci-après l'enquête sur le terrain adoptée comme méthode d'exploration du champ d'étude.

3. L'enquête sur le terrain.

Les statistiques du ministère¹³ concernant les PME dans la région oranaise, sont rapportées dans le tableau ci-après.

¹¹ Ainsi, en 2006, plus de 180 000 dossiers de projets d'investissements étaient bloqués par les banques (Benzohra, sd).

Selon l'enquête du bureau de consulting «Nord-Sud Venture», citée dans El Watan à la date du 22/03/2006, en Algérie, la création d'une entreprise nécessite 6 mois; l'obtention d'un registre de commerce ou l'acquisition d'un social au moins deux mois.

Bulletin d'Information n°12, indicateurs de l'année 2007. Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

Le nombre des PME en 2006

Le nombre des PME en 2006

Le nombre des PME en 2007

Capacitation (2006-2007)

Tableau n°3 : Les PME dans la région oranaise

Oran se classe en 2^{ème} position dans la répartition spatiale des PME, après Alger (où l'on dénombre 35 296 PME) et précèdent Tizi Ouzou (avec 16 045 PME).

1108

18363

6.42%

60

L'enquête que nous avons réalisée a touché une quarantaine de PME industrielles, implantée dans la région oranaise et activant dans différents secteurs.

Les zones touchées par l'enquête sont :

- La Zone Industrielle d'Es-Senia (1 et 2);
- La Zone Industrielle de Mesreghine (1 et 2);
- St Eugène;

17 255

1202

- La Zone Industrielle de Hassi Ben Okba;
- La Zone Industrielle de Nedjma.

L'enquête a commencé en septembre 2007 et s'est achevée en février 2008. Elle a pris plus de temps que prévu, d'une part et, d'autre part, nous avons constaté que la plupart des dirigeants ne s'intéressent pas à ce type d'enquêtes volontairement ou involontairement. A noter que certains chefs d'entreprises n'ont pas voulu coopérer en raison de leur insatisfaction vis-à-vis de la politique économique du pays. Nous représentons à leurs yeux l'Etat et nous ne serions pas en mesure de changer la situation.

Les entretiens avec les dirigeants des entreprises ont permis de relever un certain nombre d'éléments:

•L'état catastrophique des routes, malgré la nécessité des routes pour relier les usines aux différentes artères;

- •L'insécurité totale aux seins de quelques zones industrielles telles que Nedjma. Ce phénomène s'est aggravé depuis ces dernières années;
- •Les coupures régulières d'électricité dans la zone, sachant que c'est un élément vital pour l'activité de transformation. Certains chefs d'entreprises nous ont révélé un fait désastreux : en moyenne, ils sont privés d'électricité deux jours par semaine;
- •Le problème de main-d'œuvre. La plupart des entreprises n'ont pas de difficulté à recruter du personnel, du moment que l'offre est nettement inferieure à la demande surtout lorsqu'il s'agit d'un métier qui ne nécessite pas une haute compétence. Mais certain chefs d'entreprises se plaignent du non-sérieux de certains salariés (vol de pièces, d'outils, etc.);
- •Les promesses non tenues par l'Etat, qui, selon les dirigeants des entreprises questionnées, est en train de les pousser à fermer leur porte, du moment qu'il ne leur offre pas de réelles opportunités;
- Le vol des lignes téléphoniques (plusieurs kilomètres volés sans que personne n'ait rien vu ?!!!). Ce qui fait qu'actuellement les services d'Algérie Télécom demandent aux entreprises d'assumer la responsabilité de la surveillance de ces lignes. D'après les chefs d'entreprises, si l'Etat avec tous ses moyens n'a pas réussi à les protéger comment eux peuvent-ils y arriver?
- •La défaillance du système bancaire. Selon les propos d'un dirigeant, «vous leur offrez (aux banques) des garanties qui dépassent 10 fois le montant que vous désirez avoir et au final vous n'avez rien». Certains dirigeants d'entreprises font aussi remarquer que les règles prudentielles donnant accès aux crédits ainsi que les niveaux élevés des taux d'intérêts mais encore la bureaucratie dans le traitement des dossiers, tout cela retarde les activités des PME et freine leur développement;
- La concurrence chinoise de produits de bas de gamme qui est en train de tuer le tissu industriel national à laquelle s'ajoute celle du secteur parallèle. L'Etat n'a pas créé des outils pour réguler le marché contre les problèmes de la contrefaçon. Les interviewés convergent ainsi sur le fait qu'il faudra construire une entente entre les entreprises algériennes pour lutter contre ce fléau qui s'approprie des marchés juteux au détriment des entreprises algériennes.

Les PME soufrent de dysfonctionnement et rencontrent plusieurs problèmes qui les ont obligés, de plus en plus, à délaisser l'activité productive pour se concentrer sur la distribution ou l'importation; activités moins contraignantes et plus rentables.

CONCLUSION

Ce travail a permis de déceler un ensemble de problèmes dont souffrent les PME de la région oranaise, malgré les efforts de l'Etat pour aider et soutenir ce type d'entreprises, les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Ces problèmes sont financiers, techniques, administratifs, fiscaux, etc. Il est à noter qu'en 2007, plus de 3000 PME ont été radiées; résultat inquiétant surtout lorsque l'on voit la panoplie de mesures et de mécanismes mis en place pour appuyer ce type d'entreprises.

Les résultats de notre enquête viennent conforter les résultats des différents travaux menés en Algérie sur les PME. Les problèmes identifiés par notre enquête ne sont pas spécifiques aux PME de la région. Notre travail a permis cependant d'en déceler de nouvelles (l'insécurité, la main-d'œuvre par exemple) et de souligner l'urgence de la résolution d'autres (le problème de financement par exemple qui entrave la création et/ou le développement des PME).

L'une des remarques les plus frappantes lorsque l'on s'intéresse aux PME est l'absence d'un système d'information fiable et précis concernant les PME¹⁴. Ceci peut avoir des effets négatifs sur l'investissement en Algérie.

En matière de recommandations pratiques, les résultats de notre enquête nous amènent à revenir sur celles du Conseil National Economique et Social à propos des PME. Le CNES préconise un audit clair et approfondi de la situation des PME :

- Pour mieux guider l'assistance et l'accompagnement des PME, une étude approfondie du secteur avec ses forces et ses faiblesses est nécessaire voire primordiale;
- Afin d'orienter efficacement la création des PME, il est nécessaire d'étudier les opportunités d'investissement au niveau territorial et sectoriel, ce qui permettra d'identifier les avantages compétitifs internationaux.

Dans l'ère de la mondialisation, peu d'entreprises algériennes disposent de leurs propres sites Internet, informatif et actualisé.

• La définition des tâches de chaque acteur impliqué dans la promotion des PME et l'identification des interrelations qui pourraient subsister ces différents acteurs.

Nous soutenons également le CNC/PME (Conseil National Consultatif pour la promotion des PME) lorsqu'il préconise la création d'un observatoire des PME permettant de faire le suivi et la diffusion de l'information sur les PME (leur création, leur croissance par zone géographique, par filières ou branches d'activités) mais aussi la surveillance des radiations des PME et l'analyse des cause de mortalité.

L'Etat devrait accentuer ses efforts pour la promotion des PME, indicateur de santé économique du pays. De leur côté, les entreprises sont invitées à faire un état des lieux de leurs besoins pour permettre de développer des programmes de soutien plus ciblés et adéquats. L'existence de PME fiables peut constituer un élément d'incitation pour les IDE en Algérie.

Références bibliographiques

ASSALA K., (2006), «PME en Algérie : de la création à la mondialisation» communication dans le colloque international «L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales», 25, 26 et 27 octobre 2006, Haute école de gestion (HEG) Fribourg, Suisse.

BEDAR, L., (2007), «En raison d'un manque de banques d'accompagnement, 2000 PME ont disparu en 2007», La Nouvelle République du 05/12/2007.

BENZOHRA B. (sans date), «Les structures d'accompagnement et d'appui pour les entrepreneurs : le cas de l'entreprenariat en Algérie», in «Entreprenariat et innovation dans les pays en voie de développement», CU de Khemis-Miliana.

DAOUD S., (2006), «Développement de la petite et moyenne entreprise en Algérie : politiques et blocages», communication dans le colloque international «Mondialisation, institutions et systèmes productifs au Maghreb» 22 et 23 juin 2006, Hammamet, Tunisie.

El Watan Economie, supplément hebdomadaire n°130, du 10 au 16 décembre 2007.

GILLET, A (2003) «Les entrepreneurs algériens de petites entreprises: un groupe hétérogène entre logiques domestiques et logique économique capitaliste» - Document de Travail 16- Griot-Cnam.

HAMED, Y «Le financement de la micro-entreprise au Maghreb : cas de 429 micro entrepreneurs algériens» - Cahier du GRATIS n°22 - Université Paris XII.

MELBOUCI, L, (2004), «l'essor des PME algériennes par la théorie des ressources», 7eme Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME –CIFEPME, 2004.

Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, (2007), Bulletin d'Information n°12, indicateurs de l'année 2007.

MIMOUNE L., KHELADI M., (2006), «Partenariat Algérie-Union européenne et mise à niveau des entreprises algériennes». Colloque international «Economie Méditerranée Monde Arabe; Le Partenariat euro-méditerranéen: Construction régionale ou dilution dans la mondialisation?», 26 et 27 mai 2006 Université Galatasaray, Istanbul, Turquie.

NAIT MERZOUG ML., (2006), «Financement de la petite et moyenne entreprise en Algérie», Colloque international : Les PME dans les pays arabe, 17 et 18 avril 2006, université Hassiba Ben Bouali, Chlef.

RAHMANI T.,P. SANMARCO et **S.TABARD**, (2006), «Comment appuyer de manière efficace la création et la croissance des PME?» Séminaire sur l'appui financier et technique du développement de l'entreprenariat, du 11 au 14 décembre 2006, Tunis, Tunisie.